

Section Etudes Européennes

ORIANNE ANDREINI
avocat collaborateur au barreau de STRASBOURG

Parcours IEP

L'Institut d'Etudes Politiques: Pourquoi?

- Entrée à l'IEP sans projet professionnel précis
- Choix de la section Européenne par goût
- Diplôme de l'IEP Section Européenne en 2004

Parcours après l'IEP

IEP et études

- Maîtrise de Droit Public à l'Université Robert Schuman
- M2 Droits de l'Homme à l'URS
- Préparation en parallèle à l'examen d'entrée de l'école régionale des avocats du Grand Est intégrée en Janvier 2007.
- Fin des Etudes en Octobre 2008

Etapes professionnelles

Après l'IEP: Comment

- Septembre 2007-Mars 2008: Stage de six mois au Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme dans le cadre de l'ERAGE
- Janvier 2008: Avocat collaborateur au barreau de STRASBOURG avec Mr Pierre-Etienne ROSENSTIEHL, avocat spécialiste de droit public.

Conclusion: les avantages du profil IEP

- Diplôme valorisé dans le monde du travail
- Ouverture sur tous les domaines
- A compléter par un Master en Droit dans le cadre d'une spécialisation en Droit

Interview

Un détail chronologique de chaque poste occupé et les années depuis l'IEP jusqu'à ce jour ?

Je suis diplômée de l'IEP, section études européennes et j'ai obtenu mon diplôme en juin 2004. J'ai ensuite fait une maîtrise de droit public à l'université Robert SCHUMAN avant d'intégrer un M2 droits de l'homme toujours à l'URS.

Dans la foulée, j'ai préparé et obtenu l'examen d'entrée à l'Ecole régionale des avocats du grand est, que j'ai intégré en janvier 2007. J'ai terminé l'ERAGE en octobre 2008.

Dès mercredi, je travaillerai en tant qu'avocat collaborateur au barreau de STRASBOURG avec Me Pierre-Etienne ROSENSTIEHL, avocat spécialiste de droit public.

Deuxièmement (questions d'ordre subjectif et facultatives):

Quel(s) étai(en)t votre/vos projet(s) professionnel(s) en entrant à l'IEP? En en sortant? pourquoi avoir choisi l'IEP et cette filière en particulier?

En entrant à l'IEP, je n'avais pas de projet professionnel clairement défini, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai souhaité faire l'IEP, afin de me laisser le temps de la réflexion. Le choix de la section études européennes a été très simple. C'est par goût que j'ai choisi cette section. En revanche, j'avoue que si j'avais su que j'allais devenir avocat et exercer dans le droit public, j'aurais sans doute opté pour la section administration publique...

Après l'IEP: comment envisagiez vous le post-IEP? Un stage? Voyages? emploi direct? Quels domaines visiez-vous et où/dans quel secteur vous réussir à trouver des emplois?

Après l'IEP, j'ai souhaité approfondir ma formation en droit. J'étais (et je suis toujours) en effet très intéressée par les droits de l'homme et il me semblait cohérent de développer mes connaissances en droit pour travailler dans les droits de l'homme. Ce n'est qu'au fur et à mesure que j'ai décidé de tenter l'examen d'entrée à l'ERAGE.

Sur les différentes expériences professionnelles:

Compte tenu de ces très longues études, je n'ai pas réellement d'expérience professionnelle.

Le seul point qui pourrait vous intéresser serait un stage de 6 mois au Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme de septembre 2007 à mars 2008

(maintenant que vous me les avez décrites) pourquoi et comment vous y êtes vous retrouvés (pour chaque poste)? (le hasard, ambitions goûts, découverte etc...)

Dans le cadre de la formation à l'ERAGE, je devais faire un stage de 6 mois. Etant intéressée par les droits de l'homme, j'ai candidaté dans plusieurs ONG et le HCDH a été le premier à me proposer un stage.

Qu'est ce que ces expériences ont apporté? non seulement en termes de goûts (métier intéressant, possibilité de voyager, épanouissement artistique, rêves d'enfant)

Très clairement, ce stage m'a montré que je ne voulais pas travailler dans une structure de ce type, très hiérarchisée et au sein desquelles il est difficile de faire changer les choses. Cela dit, ce fut une expérience très enrichissante, qui m'a permis de voir ce que peu de gens ont l'occasion de voir, de travailler sur des sujets sensibles et de rencontrer des gens venus des

quatre coins du monde.

mais aussi dans votre parcours: y-t-il des expériences qui vous ont déçues ou au contraire permis d'avancer et faire carrière dans le domaine/l'entreprise choisie ou donné envie d'essayer d'autres choses?

Je ne pense pas avoir suffisamment d'expérience pour répondre à cette question. Sans doute faudra-t-il me la reposer dans quelques années :-)

Perspectives

Comment qualifiez vous les apports de l'IEP dans votre parcours, quels points forts/faibles ces études ont-elles pu apporter?

Je pense que le passage par l'IEP est très valorisé. C'est un cursus connu et apprécié par les recruteurs. Par ailleurs, il a l'avantage de ne fermer quasiment aucune porte.

Quels apports et plus-values pour des étudiants de l'IEP dans le monde du travail aujourd'hui?

Je doute d'avoir suffisamment de recul pour répondre à cette question.

Que conseillez-vous dans cette perspective, aux étudiants de l'IEP (stages, secteurs ouverts, points forts à développer et points faibles à compenser, orientation pour éviter des erreurs de parcours)?

Je pense que, dans une situation comme la mienne, un étudiant qui souhaiterait devenir avocat, a tout intérêt à faire un M1 en droit ou une L3 afin de conforter son bagage juridique et de ne pas s'entendre dire qu'il "n'est pas un vrai juriste". Ceci est d'autant plus important que l'IEP n'offre quasiment aucune formation en droit privé (ce n'est pas son rôle) et ce défaut peut cruellement manquer dans le monde du travail.

Je pense que les stages peuvent être très intéressants dès lors qu'ils sont d'une durée suffisamment longue pour pouvoir être assimilés à une quasi expérience professionnelle. En ce sens, un stage de 6 mois me paraît tout à fait opportun. En revanche, il est important de ne pas s'éterniser dans ces stages et de chercher très vite une vraie expérience professionnelle. Au delà d'un certain bagage et d'un ou plusieurs stage, il me semble important de chercher à travailler et à percevoir un salaire décent qui corresponde à la valeur de la formation reçue.

J'espère avoir répondu avec suffisamment de précision à vos questions. Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à me recontacter, par mail ou par téléphone, pour que je vous donne de plus amples informations.

Je vous remercie de nouveau de m'avoir contactée pour ce questionnaire et profite de ce mail pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2009.

Bien à vous,

Orianne ANDREINI